Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 3 novembre 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)
Collation2 p. (241r, 242r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 3 novembre 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 06/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46017

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction3 novembre 1872
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireLarue, Édouard (1828-1902)
Lieu de destinationVervins (Aisne)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméSur l'affaire Moine. Godin demande à Larue d'interjeter appel du jugement dans l'affaire Moine, en contradiction avec la manière dont se jugent les différends entre patrons et contremaîtres et ouvriers : Godin estime que ses employés doivent, comme ses ouvriers, faire partie de la juridiction du conseil des prudhommes.

Mots-clés

Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)
Personnes citéesMoine [monsieur]
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46017